

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 40

Artikel: M. le pasteur Bersier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

M. le pasteur Bersier.

Dimanche dernier, une foule considérable de fidèles se pressait dans le temple de St-François, attirée par la présence en chaire de M. Bersier, pasteur à Paris, qui avait pris ce texte : *Christ est le même aujourd'hui, hier et éternellement.* L'éminent prédicateur a développé le sens de ce passage avec un talent remarquable, et il a laissé, nous dit un journal de cette ville, tout son auditoire sous le charme de la parole brillante, chaude et convaincue à laquelle ce grand orateur du protestantisme doit déjà tant de succès.

M. Eugène Bersier est né à Morges, de parents français, en 1831 ; il commença à Genève ses études, qu'il continua à Paris et en Allemagne. Devenu ministre protestant, il fut appelé à Paris en 1854 et nommé pasteur. Il dessert depuis 1874 le temple de l'Etoile. M. Bersier s'est fait connaître non seulement comme orateur distingué, mais aussi comme écrivain. Lors du siège de Paris en 1870-71, son dévouement lui valut d'être décoré de la Légion-d'Honneur, en octobre 1871. Au mois de novembre 1870, il prononça au concert de bienfaisance donné par M. Pasdeloup, au Cirque national, un discours superbe, dont on lira sans doute avec plaisir quelques fragments :

Messieurs,

Avez-vous remarqué dans le *Moniteur* que M. de Bismarck édite à Versailles et qui, soit dit en passant, manifeste une si touchante sollicitude à l'endroit de nos ponts que nous coupsons trop, de notre poudre que nous gaspillons, de nos instituteurs et de nos curés que la Prusse s'offre généreusement à payer avec notre argent, avez-vous remarqué une allusion railleuse aux concerts dirigés ici par M. Pasdeloup ? On les citait comme un exemple de l'incurable frivolité française qui cherche le plaisir aux heures les plus graves, et il semblait, d'après l'écrivain anonyme, que Paris fût une autre Byzance, s'amusant jusqu'au fer de l'ennemi.

Une Byzance ! Entendons-nous. Ce n'est pas à coup sûr au point de vue des raffinements et des délicatesses de table qui rendirent fameux le Bas-Empire. Aujourd'hui, notre tentation n'est pas là, et nous donnons assez gaiement dans l'excès contraire. Nous ne savons pas même ce que nous mangerons demain. Cela est si vrai, que lorsqu'on m'a prié de dire un mot en faveur des cantines nationales, pour lesquelles nous sollicitons vos offrandes, je n'ai pas même osé approfondir le sujet et demander ce qu'on servirait dans ces cantines. La cuisine française traverse en ce moment des jours d'humiliation tels qu'elle n'en avait jamais vus. (*Rires*). Il y a deux siècles, le fameux Vatel se perçait d'un coup d'épée parce que la marée était en retard. Qu'aurait-il fait aujourd'hui ? Plus de haut

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

style, plus de tradition classique, mais une affreuse confusion de tous les genres, de tous les plats et de tous les assaisonnements. Il n'est pas d'animal, si décrié qu'il fût, qui ne soit aujourd'hui de bonne prise ; toutes les espèces viennent tour à tour faire le plongeon dans cette chaudière où bouillonne et ferment parfois un je ne sais quoi, qui, pour employer l'expression de Bossuet, n'a plus de nom dans aucune langue. (*Rire prolongé*). Les cuisiniers lèvent les mains au ciel ; les dames s'ingénient, calculent et s'affirment dans des méditations profondes, d'où sortira peut-être une science nouvelle ; les maris, trop peu sensibles à tant d'efforts et dont l'air vif des remparts a creusé l'estomac, hasardent au sujet de leur menu des réflexions timides ; puis, sentant venir l'orage, ils courbent la tête et se résignent. Parfois, à table, en face de la ration qui doit suffire à trois journées, les convives échangent des regards tels qu'on en vit autrefois sur le radeau de la *Méduse*. Heureusement les Prussiens sont là pour nous voir, et la vieille gaieté française est aussi là pour nous consoler.

Souvent aussi on n'a plus le cœur à la gaieté. On veille au chevet d'un malade bien-aimé. Ce qu'il lui faudrait, on le sait bien. Au petit enfant, dont l'œil se creuse et qui n'a plus la force de sourire, il faudrait un peu de lait ; à cette jeune fille qui pâlit, un peu d'air pur, un rayon de soleil du Midi ; à ce blessé qui pérît d'anémie, une nourriture qui le fortifie ; mais non : on doit leur refuser ce qu'on achèterait au poids de l'or, on doit voir mourir ceux qu'on voudrait sauver, et les enfants sont déjà moissonnés par milliers ; tous les matins, à la porte de nos cimetières, c'est comme une procession de petits cercueils.

Et puis songez à ceux qui manquent de tout !... Ah ! messieurs, devant ces douleurs poignantes, quoique souvent cachées, il faut un dévouement exceptionnel. Souvenez-vous que nos cantines sont la seule ressource de milliers de nos concitoyens. Venez-nous généreusement en aide, en vous rappelant que dans l'ordre vrai des grandeurs, la plus belle émotion que l'art inspire n'est rien encore auprès d'un mouvement de charité.

Nous ne sommes pas Byzance. Ce que vous venez chercher ici, Messieurs, si j'en juge par moi-même, ce n'est pas un plaisir frivole, ce n'est pas seulement une harmonie qui caresse vos oreilles, c'est autre chose encore : ce sont ces grandes et saintes émotions produites par une œuvre sublime et qui, circulant d'âme en âme à travers une vaste assemblée, nous font sentir avec puissance, dans l'élan d'une admiration commune, la solidarité qui nous unit. Or, si cela est vrai, laissez-moi essayer de vous dire ce que produisent sur moi, dans un jour comme celui-ci, ces œuvres magistrales, ces ouvertures, ces symphonies que vous applaudissez.

Vous le savez involontairement : nous mêlons nos impressions personnelles à la musique que nous entendons. Quand Weber, dans son *Freischütz*, ou Mendelssohn, dans le *Songe d'une nuit d'été*, ouvre à notre réverie les perspectives infinies d'un monde mystérieux, suave, enchanté, quel est celui de vous qui ne songe à ses impressions de jeunesse, à ces soirées où il errait dans les grands bois éclairés par la lune, le cœur tout débordant d'amour, de vie et d'espérance ? Et quand Beethoven nous fait entendre à travers des variations resplendis-

santes d'harmonie l'une de ces phrases sublimes et tendres qui montent lentement jusqu'au ciel comme une plainte désespérée, et dans lesquelles une note aiguë et déchirante s'élève comme un adieu suprême à toutes les illusions de la vie, est-ce qu'il ne vous semble pas que ce sont vos déceptions, vos souffrances et vos doutes que traduit ce prodigieux génie, le géant dont le front a été sillonné par l'éclair des tempêtes qui grondent sur les plus hautes âmes ? (*Bravos et applaudissements prolongés*). C'est ainsi qu'en laissant parler son âme, le grand musicien comme le grand poète éveillent au fond de la nôtre les échos endormis de nos joies et surtout de nos douleurs.

Eh bien ! depuis que nous avons été vaincus dans cette guerre terrible où la justice aura son heure, savez-vous, messieurs, ce que dit à mon âme cette musique empreinte d'une si profonde mélancolie ? Elle ne me parle plus de mes tristesses égoïstes, mais elle traduit pour moi les douleurs de la France. J'écoute, et dans ces gémissements je reconnaissais les sanglots de la patrie en deuil. La patrie ! oh ! nous ne l'oubliions pas ici, et sa voix domine encore toutes les autres. On dit que lorsque Jeanne d'Arc prononçait le doux nom de France, les yeux de ceux qui l'entendaient se remplissaient de pleurs. Eh bien ! depuis que l'invasion nous désole, est-ce que le mot de patrie n'a pas revêtu pour nous une signification nouvelle, est-ce qu'il n'a pas un accent intime et pénétrant que vous ne lui connaissiez pas ?

Ah ! nous aimions la France et nous en étions fiers. Nos oreilles d'enfant avaient été remplies du bruit de ses victoires. Nous entendions retentir les mots magiques et sonores d'Arcole, d'Austerlitz, de Friedland et d'Iéna : la passion de la gloire était la moitié de notre patriotisme ; mais aujourd'hui que la France a souffert, aujourd'hui que l'ennemi l'étreint, est-ce que sa voix qui vous poursuit ici même ne vous remue pas jusqu'au fond des entrailles ? Nous l'avions aimée triomphante, combien plus ne l'aimerons-nous pas meurtrie, opprimée et saignante ? Hier c'était peut-être encore une idole, aujourd'hui c'est la mère. (*Applaudissements*).

Mais quand, frémissant d'un noble enthousiasme, l'un de ces maîtres que vous interprétez si bien, nous fait entendre un chant de gloire et d'espérance, un de ces *allegro* impétueux dans lesquels une passion puissante éclate et déborde en un délice de joie, ou l'une de ces marches triomphales qui faisaient dire à Goethe, entendant pour la première fois Beethoven : « Cela est étrange et grandiose, il semble que la maison va crouler ! » Savez-vous ce que je vois alors ? C'est le soulèvement de la France, c'est la victoire prochaine que m'annoncent ces accents prophétiques. Je regarde au-delà de cette enceinte et je vois à l'horizon se lever l'une après l'autre nos vieilles provinces accourant pour sauver la liberté mourante. C'est la Bretagne, c'est la Touraine, c'est la Vendée, c'est l'Auvergne et la Normandie ; elles marchent, elles approchent, elles tendent la main à ces deux sœurs voilées de deuil qui s'appellent l'Alsace et la Lorraine, et se serrant dans une mutuelle étreinte aux pieds de Paris affranchi, elles font monter jusqu'au ciel, comme une prière ardente, l'hymne de la liberté reconquise et de la république à jamais fondée. (*Acclamations prolongées*).

La Légion-d'Honneur.

On s'occupe actuellement en France d'un projet qui aurait pour but d'introduire des modifications dans l'Ordre de la Légion-d'Honneur. Il s'agirait de distinguer la croix décernée pour services militaires, de celle qu'on accorde pour services civils. A cette occasion, quelques journaux ont rappelé l'origine de cette institution qui éprouva, au moment de sa création, une vive opposition.

L'Assemblée constituante de 1789 s'était empesée de supprimer les anciens ordres de chevalerie

du Saint-Esprit et de Saint-Michel, mais on n'osa pas en même temps toucher à la croix de Saint-Louis, qui ne tarda pas cependant à être supprimée à son tour.

La République privée de ces moyens de récompenses, au nom de l'égalité et de la sévérité des moeurs, tenta, mais inutilement, de créer quelque chose qui n'eût rien de commun avec ce qui avait déjà existé. Plusieurs projets furent mis en avant, mais on les ajourna toujours.

En dépit de cette égalité, on reconnut cependant qu'il était nécessaire de distinguer les actions d'éclat. On commença donc à distribuer des fusils, des mousquetons et des sabres d'honneur, ce qui ne laissait pas de déroger d'une manière notable au règlement sur l'uniformité de l'équipement et des armes.

En floréal de l'an X, Bonaparte, premier consul, chargea Rœderer de lire au conseil d'Etat, le projet d'établissement de la Légion-d'Honneur. Plusieurs séances furent consacrées à discuter ce projet, qui rencontra, au nom des idées démocratiques, une très forte opposition.

Un des membres du Conseil d'Etat ayant dit que ce projet était une institution de *hochets*, Bonaparte répondit :

« Je défie qu'on me montre une République ancienne ou moderne dans laquelle il n'y ait pas eu de distinctions. On appelle cela des *hochets* ; eh bien ! c'est avec des hochets qu'on mène les hommes. Je ne dirai pas cela à une tribune, mais dans un conseil de sages et d'hommes d'Etat, on doit tout dire. Je ne crois pas que le peuple français aime la *liberté* et l'*égalité* ; les Français ne sont point changés par dix ans de révolution ; ils sont ce qu'étaient les Gaulois, fiers et légers. Ils n'ont qu'un sentiment, l'*honneur* : il faut donc donner de l'aliment à ce sentiment-là ; il leur faut des distinctions. »

En définitive, le projet fut adopté au Conseil d'Etat que par 14 voix contre 10. Au tribunal, il y eut également une forte opposition : il y eut 56 voix pour le projet et 38 contre. Le Corps législatif se montra également peu disposé à accueillir ce projet d'institution, qui fut voté par 166 voix contre 110.

Et cependant l'institution nouvelle fut accueillie avec enthousiasme par l'armée et avec la plus grande faveur par la nation entière. Les opposants eux-mêmes ne dédaignèrent pas d'arborer fièrement les insignes de la Légion-d'Honneur, lorsque, devenus les fidèles de Napoléon I^{er}, celui-ci daigna les leur accorder.

L'amœirào que n'o rein.

On lulu, pourro coumeint lè rattès, étai tot einfaratà de 'na gaupa qu'avâi bin oquïè et que ne fasâi pas pî la potta ào gaillâ. L'est veré que l'avâi 'na galéza frimousse, que savâi bin tsantâ et que la lurena ne lo cognessâi pas autrameint què d'a-vâi dansi ayoué. Faut bin derè que dansivè adrâi